

Infolettre Vie Associative juillet 2021

Fête d'été : annulation de Neuville en Fête



Tout d'abord, un grand merci aux associations **La Joute Neuilloise, le Syndicat d'Initiative, Le Club des Jeunes et le Sou des Écoles** qui ont œuvré ensemble pour :

- proposer des animations et de la petite restauration,
- organiser la buvette
- faire connaître l'évènement dans les réseaux sociaux ou par voie d'affichage.

Merci à l'**Harmonie** qui s'était préparée à jouer pendant la fête.

Des précautions et mesures avaient été mises en place pour éviter que le coronavirus ne s'invite pas à la fête. Mais c'est **la rivière d'Ain** après plusieurs jours de pluie qui s'est invitée, en inondant le Parc des Peupliers ainsi que le site du feu d'artifice, ce qui nous a contraint à annuler la fête à la dernière minute. Ce n'est que partie remise, nous aurons l'occasion d'organiser d'autres évènements avec les associations !

Pour Neuville en Fête, des gobelets réutilisables ont été achetés. Ceux-ci sont disponibles pour les associations dans le cadre de l'organisation de leurs évènements, **n'hésitez pas à les demander**. Les modalités de prêt de ces gobelets ont été définies dans une charte (caution 1€ par verre).

Picorez dans l'Ain



Le prochain marché aura lieu le 16 octobre de 9h à 13h. Si vous êtes intéressés pour **tenir un stand** ou **proposer une animation pendant le marché**, merci de nous contacter.

Le marché du 3 décembre sera plus proche d'un **marché de Noël**, aussi si vous avez des idées créatives de petits cadeaux, de décorations, de petits gâteaux ...

Réunion des associations prévue le 22 septembre

Comme tous les ans, une réunion avec l'ensemble des associations aura lieu pour **définir le calendrier des fêtes et s'assurer que les lieux/salles seront disponibles pour vos évènements**.

Ce qui change cette année :

- la période couverte est **l'année civile** c'est à dire **jusqu'au 31/12/2022** (au lieu de l'année scolaire)
- nous souhaitons, collecter vos besoins avant la réunion, ceci afin de pouvoir consacrer une partie de la réunion à d'autres sujets (sujets proposés par vous ou issus de vos réponses au questionnaire impact Covid-19...)

Merci de **fournir d'ici le 15 septembre vos souhaits** soit par mail à mairie@neuvillesurain.fr, soit en déposant le formulaire documenté en mairie.

Évolution du site internet

Un **espace associations** et un **annuaire des associations** seront disponibles sur le nouveau site internet. L'annuaire permettra de mettre une photo ou un logo qui représente votre association ainsi que des informations plus détaillées sur votre association. Chaque association sera contactée pour définir les informations qu'elle souhaite partager sur le site internet. De plus le nouveau site hébergera des galeries photos, dont une concernant la vie associative, où des **photos de vos évènements pourront être visibles**.

Nous restons à votre disposition pour échanger plus amplement.